

s'occupait le moins de la mise en valeur des ressources naturelles et qu'au contraire ces dernières devraient être laissées à l'initiative d'entreprises privées.

La troisième partie de cette réponse politique qui, je l'espère, ne soulèvera aucun argument politique, c'est que ces gens sont très sincèrement intéressés à s'occuper de mises en valeur en Saskatchewan et se retirent des corporations de la Couronne pour la simple raison que l'expérience leur a démontré qu'il est très difficile d'exercer une concurrence dans ce domaine contre l'entreprise privée. Je dirai très franchement que je comprends leur aptitude tout à fait pratique à s'adapter eux-mêmes aux conditions telles qu'elles sont et non pas telles qu'ils espéraient qu'elles fussent. J'espère que cette réponse n'a pas provoqué un débat théorique sur le sujet. Je voulais tout simplement préciser que nous n'utilisons pas l'argent du contribuable pour ouvrir à l'exploitation de quelques-uns une vaste région de ressources naturelles. Les bénéfices à tirer seront à l'avantage de toute la population. Je crois avoir précisé très clairement à la Chambre, lorsque je me suis adressé à la population des régions centrales du pays, que c'est elle qui sera la principale bénéficiaire de ce programme de mise en valeur à ses débuts.

M. Martin (Timmins): Si vous le permettez, j'aimerais dire un mot. J'espère que le ministre n'a pas eu l'impression que je préconisais que le gouvernement dût s'occuper d'industrialisation nationale et de développer ces ressources. Ce que je préconisais tout simplement c'est qu'on prévoie quelque mesure de contrôle pour empêcher ce qui s'est passé aux États-Unis, parce que, apparemment, les mesures esquissées par le ministre se sont appliquées aux États-Unis et n'ont pas empêché la chose de se produire dans ce pays-là.

L'hon. M. Hamilton (Qu'Appelle): Je crois que nous sommes d'accord là-dessus. Nous nous en tiendrons aux règlements tels qu'ils sont et tels qu'ils seront modifiés. Il y a aussi modification en ce qui concerne les règlements visant le gaz et le pétrole. Nous nous attachons maintenant aux règlements visant l'extraction du quartz. Toutes ces ressources seront étudiées en partant de l'idée que nous ne considérons les ressources des Territoires du Nord-Ouest que comme un bien public qui nous est confié dans l'intérêt de ceux qui vivront à l'avenir dans cette partie du pays.

M. Granger: J'aimerais demander au ministre si son ministère est tout aussi responsable du bien-être des Esquimaux dans les provinces qu'il l'est de ceux des Territoires.

L'hon. M. Hamilton (Qu'Appelle): On me dit que la situation à Terre-Neuve diffère un peu de celle qui existe dans le reste du Canada. Lors de l'entrée de Terre-Neuve dans la Confédération, la nouvelle province a conclu un accord spécial par lequel elle s'engageait, en retour de certains avantages financiers, à s'occuper des Esquimaux aussi bien que des Indiens. Toutefois, dans la province de Québec, et, à un degré moindre, dans celle du Manitoba, le gouvernement fédéral est responsable des Esquimaux.

L'hon. M. Pickersgill: Je me demande si l'honorable député de Grand-Falls-White-Bay-Labrador me permettrait une question.

M. Granger: Oui.

L'hon. M. Pickersgill: J'aimerais demander au ministre d'examiner un peu plus la réponse qu'il a fournie et de répondre plus longuement la prochaine fois que ses prévisions budgétaires seront étudiées.

M. Granger: Si on me le permet, j'aimerais faire suivre cette question d'une autre question. Je me demande si le ministre peut me dire quelles propositions il a reçues de la province de Terre-Neuve au sujet des routes d'accès aux ressources. Je pense que c'est une question raisonnable.

L'hon. M. Hamilton (Qu'Appelle): La ligne de conduite que j'ai adoptée au comité est celle que je voudrais suivre ici. Quand un député me demandera des renseignements sur une route, je les lui communiquerai si elle a été approuvée d'un commun accord entre les deux parties. Mais si elle n'a pas été approuvée et fait encore l'objet de discussions entre les deux gouvernements, mieux vaudrait ne pas en parler.

M. Granger: Je remercie le ministre de sa réponse qui est équitable. Comme il est presque six heures, monsieur le président, je me demande si je puis dire qu'il est six heures, avant de poursuivre mon exposé.

(Rapport est fait des résolutions adoptées aujourd'hui au comité des subsides.)

LES TRAVAUX DE LA CHAMBRE

L'hon. M. Pickersgill: Je me demande si, pour la gouverne des députés, le leader de la Chambre voudrait bien nous répéter l'ordre du jour pour lundi, de façon à ce qu'il figure au hansard d'aujourd'hui. Pourrait-il, en outre, nous donner l'assurance qu'on n'examinera aucun bill de finance avant mardi?

L'hon. M. Green: Oui, monsieur l'Orateur. Je donnerai volontiers cette assurance. Nous nous proposons de reprendre, mardi, l'étude